

# Liste des bureaux de vote

Réorganisation des bureaux de vote : de 12 bureaux, la ville passe désormais à 13.



Le « BV 13 » se trouvera à l'école maternelle Lameth (l'école élémentaire accueille quant à elle le BV6).

Les ex-bureaux du groupe scolaire Saint-Exupéry (n°5) et de l'école Charcot (n°11) sont transférés à la nouvelle école Antoine de Saint-Exupéry.

L'ensemble des rattachements entre rues et bureaux ont été réexaminés par le service état civil.

Les personnes concernées ont reçu un courrier leur signifiant le changement de bureau, ils recevront un nouvelle carte d'électeur dans la semaine précédant le scrutin du 9 juin.

### Bureau n°1

Hôtel de ville, 14 rue William thornley

# Bureau n°2

Espace François Villon, allée François Villon

### Bureau n°3

Groupe scolaire Paul Roth, rue de Montgeroult

# Bureau n°4

Maison des Associations, 10 place des Impressionnistes

# Bureau n°5

Groupe scolaire Antoine de Saint-Exupéry, parvis Antoine de Saint-Exupéry

### Bureau n°6

Groupe scolaire Lameth élémentaire , rue de Marines

#### Bureau n°7

Groupe scolaire La Ravinière, rue de la Ravinière

### Bureau n°8

École maternelle La Ravinière (Les Vignes), rue Jean Larosa

### Bureau n°9

Groupe scolaire Yves Le Guern élémentaire, 39 rue de Chars

### Bureau n°10

Hôtel de ville II, 14 rue William Thornley

### Bureau n°11

Groupe scolaire Antoine de Saint-Exupéry, parvis Antoine de Saint-Exupéry

# Bureau n°12

Groupe scolaire Yves Le Guern maternelle, rue Jean Jaurès

### Bureau n°13

Groupe scolaire Lameth maternelle , rue de Marines

Contact

01 34 25 42 22 ou 01 34 25 42 23

etatcivil@ville-osny.fr

Le service État civil est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45.